

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici le 4.4 de l'AEPU. Le premier depuis l'été, le bureau de votre association a été débordé par ses actions, le confinement, l'AG et l'organisation de la rentrée. Voici donc une mise à jour et des nouvelles fraîches !

**AG et élection du bureau de l'AEPU pour 2020-2021.** Après annulation et reports, l'AG de l'AEPU s'est déroulée le 10 juillet sur Zoom. Le bilan de la mandature a permis de faire état des dossiers en cours, présentés au cours des 4.4. de l'année. En quelques mots clés, les points sur le métier de psychologue concernent l'allongement des études, le code de déontologie, la FFPP. Les dossiers sur la formation portaient sur Parcoursup et la reprise de la Conférence des Directions d'UFR et département de psychologie (trimestrielle) et les dossiers recherche sur l'éthique de la recherche (Fédération) et sur les liens avec les Sociétés savantes (SOCACAD). Nous avons clos l'AG sur les perspectives concernant les liens avec les adhérents (le 4.4., adhésions en ligne) et une perspective d'états généraux des EC en Psychologie des Universités pour l'année 2021-2022. Le bureau élu pour les années 2020 et 2021 est composé de Marianne Jover (président), David Clarys (co-secrétaire), Mathieu Cassotti (co-secrétaire), Isabelle Fort (trésorière). Les charges de mission et commission sont les suivantes : Hélène Ricaud & Claire Safont Mottay (commission licence), Claire Leconte (commission Education), Pascale Planche (commission Recherche), Mélanie Gauché (commission Ethique et Déontologie), Mathieu Cassotti (Site Web), Benoit Schneider (Panorama master), Roger Lecuyer (Europsy), Maria Pereira (EFPA).

**Déontologie - CEREDEPSY.** Le groupe de travail « *Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues* » (CERéDÉPsy) a poursuivi ses travaux. L'AEPU a co-signé avec ce groupe un communiqué sur le rapport IGAS consacré à la « *Prise en charge coordonnée des troubles psychiques : état des lieux et conditions d'évolution* » paru le 6 février 2020. Le groupe réclame d'être auditionné pour aborder la réglementation de la déontologie des psychologues recommandée par le rapport. Au mois de juin, l'AEPU a mis en ligne un questionnaire afin de collecter les commentaires des adhérents et des enseignants chercheurs sur la nouvelle rédaction du code en chantier. Les réponses sont en cours d'analyse. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter Mélanie Gauché ([melanie.gauche@ict-toulouse.fr](mailto:melanie.gauche@ict-toulouse.fr))

**COVID - Stages de master et titre de psychologue.** Avec le confinement de l'année dernière, un grand nombre de stages a été interrompu. L'AEPU a proposé un cadre de fonctionnement aux universitaires permettant de soutenir des allongements de durée d'inscription. Notre objectif a été de maintenir le nombre d'heures de stage pour l'obtention du titre sans pénaliser les étudiants. Un communiqué a été diffusé à ce propos le 29 mars. Cette initiative a été suivie d'un courrier collectif avec la FENEPSY, FFPP, SFP, SNP ainsi que le CNU-section 16 adressé à la Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation concernant les conditions d'accès au titre de psychologue pour les étudiants de Master 2 en contexte Covid 19 (15/04/2020).

**COVID - Enseignements en présentiel.** L'AEPU a produit et diffusé un communiqué pour défendre une rentrée universitaire en présentiel (16 juin 2020).

**SOCACAD (Sociétés Savantes Académiques de France).** L'AEPU a co-signé plusieurs tribunes et communiqué conjointement à d'autres sociétés savantes. Une lettre ouverte à la Ministre de l'ESRI concernant l'impact de la fermeture des laboratoires de recherche publics sur les personnels les plus

fragiles et l'avancée des projets (5/04/2020) ; un appel solennel à cesser de prendre toute mesure non-urgente en période de confinement (à destination du MESRI, 04/2020) ; lettre au ministère l'Europe et des Affaires Etrangères pour la libération de Fariba Adelhah (04/2020) ; tribune publiée dans le monde sur la prolongation des contrats suite au confinement (30/04/2020) ; communiqué de presse contre la LPPR intitulé : Crise COVID19 La recherche publique et l'enseignement supérieur ont besoin d'un plan d'urgence chiffré (06/2020), une lettre aux parlementaires en amont de l'examen du texte de loi LPR (08/2020) et tout dernièrement, une tribune sur l'intégrité scientifique publiée dans le cahier "Science et Médecine" du Monde daté du 14 octobre 2020. La SOCACAD est actuellement en train de se muer en Fédération et l'AEPU s'engage dans ce projet qui permet une coordination fructueuse avec d'autres sociétés savantes et des universitaires de champs disciplinaires variés. Marianne Jover suit ce dossier pour l'AEPU ([marianne.jover@univ-amu.fr](mailto:marianne.jover@univ-amu.fr)).

**CEPE et Groupe des 10.** Le collectif national « *Construire Ensemble la Politique de l'Enfance* » (CEPE) est intervenu durant la période pour demander à participer à la réflexion autour de la place et du rôle que peuvent tenir les psychologues de l'Education nationale dans la crise du COVID (confinement, scolarisation... 04/2020). Le groupe des 10 a aussi réalisé un communiqué : Les psychologues de l'Education nationale ne sont pas des agents auxiliaires de la santé scolaire : Pour un service public de psychologie de l'Education nationale, pour protester contre un rapport de la cour des comptes (juin 2020) et en octobre, un courrier a été envoyé au ministère, pour sonner l'alarme concernant le nombre de postes de psychologue de l'éducation nationale.

**Conférence des Direction d'UFR et départements de Psychologie.** À la suite du constat d'une lente divergence des pratiques, contraintes, maquettes et taux d'encadrement des formations en psychologie, l'AEPU a relancé des réunions trimestrielles pour permettre aux directions d'UFR et de département de psychologie d'échanger sur différents thèmes d'actualité et renouer le contact. En juillet, la réunion en ligne a regroupé 15 personnes représentant 13 universités, le thème portait principalement sur la préparation des enseignements de la rentrée. En octobre, nous étions 17 représentants de 16 universités. Les échanges ont porté sur la rentrée, sur les soucis posés par le COVID sur la formation des masters (sur les bourses des étudiants de master), sur Parcoursup. La prochaine réunion aura lieu au mois de janvier.

**Licence de psychologie à l'université de Paris.** L'AEPU a pris le parti de faire un communiqué en réponse à la sollicitation du comité pour l'Assemblée Générale des Enseignants de l'Institut de Psychologie de Université de Paris concernant la licence de Psychologie. Fidèle à son engagement pour un enseignement pluri-référentiel, ne mettant à l'écart aucune sous-discipline de la psychologie, le communiqué de l'AEPU a enjoint le département d'étude psychanalytique à se mettre en conformité avec les recommandations internationales en matière de formation des psychologues : Fusion des licences de psychologie à l'Université de Paris : une nécessaire diversité d'approches théoriques.

**Parcoursup.** L'AEPU a été sollicité par le ministère pour participer aux échanges et faire des propositions concernant l'ajustement des attendus de la licence de psychologie publiés dans Parcoursup en lien avec le nouveau baccalauréat. Le bureau de l'AEPU est hostile au principe de Parcoursup et constate le calvaire qu'il impose aux étudiants. Pour autant, nous sommes très attachés à maintenir la cohérence et l'unité des recommandations diffusées par ce dispositif. En conséquence, la commission licence travaille actuellement sur une consultation des adhérents et des responsables de départements et UFR de

psychologie pour produire un texte commun à destination du MESRI. Hélène Ricaud suit ce dossier pour l'AEPU ([helene.ricaud@univ-tlse2.fr](mailto:helene.ricaud@univ-tlse2.fr))

**Allongement de la formation des psychologues.** Le Groupe de Travail sur l'allongement des études conduit par la DGESIP est à l'arrêt depuis septembre 2019. Les différentes organisations de psychologie qui y participaient (AEPU, CDEP : Commission des Diplômes Etrangers en Psychologie, CNU, CoFraDec-EuroPsy, Fenepsy, FFPP, SFP, SNP) ont décidé de relancer le dossier et de tenter de faire pression sur le Ministère en par le biais de la CPU. Il y a un consensus très clair de toutes les organisations sur l'idée d'un allongement mais les modalités sont encore à construire, et l'AEPU est pleinement engagée dans le processus. David Clarys suit ce dossier pour l'AEPU ([david.clarys@univ-poitiers.fr](mailto:david.clarys@univ-poitiers.fr)).

**Relai d'info diverses :** l'AEPU a relayé de très nombreux messages et communiqués en rapport avec nos activités professionnelles. Arrêtés et communication ministérielle sur la formation universitaire, la recherche, information sur des webinars, enquêtes professionnelles, plan de continuité pédagogique, plan de reprise, pétitions diverses (mais sélectionnées !), analyses de la LPPR, communiqué suite au meurtre d'une psychologue dans l'exercice de ses fonctions, pétitions et communiqués de la CP-CNU

**Adhérents 2020 en retard ?** Le COVID nous a fait perdre quelques adhérents, sans doute par distraction et manque de réunion en présentiel. Qu'à cela ne tienne, nous venons de mettre en place la possibilité d'adhérer en ligne. Les distraits peuvent actualiser leur situation 2020 en payant en ligne suivant ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/aepu/adhesions/aepu-2020> Un appel pour les adhésions 2021 sera lancé début décembre !

A bientôt,

Le bureau de l'AEPU